

Le Dauphiné Libéré : **« Je confirme notre prévision de croissance à +5% pour 2021 »**

Comment tourne l'économie française en ce début d'année ?

Les chiffres que nous publions [ce mardi matin](#) sont fondés sur notre enquête de terrain auprès de 8500 entreprises et PME. Face à un rude choc, l'économie française résiste plutôt bien globalement, avec une perte d'activité de -5% en janvier par rapport à la période d'avant-Covid, et attendue à nouveau autour de -5% en février. Cette résilience est à la fois une bonne surprise sur la fin 2020, et une réassurance pour 2021. A l'automne, l'économie française a résisté mieux que prévu, avec une perte d'activité limitée à -7% en novembre et -5% en décembre, cinq fois moins que pendant le premier confinement.

Et par secteur économique ?

L'industrie –hors aéronautique- et la construction sont presque à la normale. Les services sont plus affectés, mais décembre a été un très bon mois pour les ventes de commerce de détail, avec +15% par rapport à décembre 2019, il est vrai marqué par des grèves, et +8% par rapport à un mois de décembre normal. L'économie française, qui avait déjà connu l'été dernier le plus fort rebond d'Europe, a montré à nouveau fin 2020 sa résilience. C'est encourageant pour quand nous sortirons des restrictions sanitaires.

Et vos prévisions pour 2021 ?

Je confirme aujourd'hui notre prévision de croissance à +5% pour l'ensemble de l'année 2021. Elle est robuste et plutôt prudente, tout en rappelant bien sûr la forte incertitude sanitaire. Ainsi, après sa plus forte récession depuis 1945 l'an dernier (-8,3%), l'économie française enregistrerait en 2021 sa plus forte croissance depuis 1973 et le choc pétrolier. Par rapport à la zone euro (-6,8% en 2020, +4% en 2021), nous avons plongé plus fortement, à cause du confinement du printemps, mais nous rebondirions mieux. J'ajoute que le chômage devrait monter moins que nous ne le craignons, compte tenu des meilleurs chiffres sur l'emploi à la fin 2020 publiés vendredi dernier.

Cela veut dire qu'après un an de crise, l'appareil productif français n'est pas trop endommagé ?

Il faut rester prudents, mais l'appareil productif semble tenir le choc dans l'ensemble. La capacité d'adaptation des entreprises et de leurs salariés, des commerçants et artisans, et des pouvoirs publics, a été remarquable. Il faut le dire : face à une épreuve très rude, nous Français avons globalement bien réagi ! L'inquiétude porte sur les services à la personne et sur les conséquences pour l'emploi : restauration-hébergement, tourisme... Beaucoup d'entreprises y souffrent. Mais nous

l'avons constaté l'été dernier puis en décembre : dès que des restrictions ont été levées, le retour des consommateurs et de leur confiance a été spectaculaire.

L'appareil productif est préservé, mais il est très endetté. Un risque pour les banques ?

Il est vrai que les dettes des entreprises ont augmenté de 217 milliards d'euros sur l'ensemble de l'année 2020 (+13%). Dans le même temps, leur trésorerie a augmenté de 208 milliards : elles ont globalement bénéficié d'un « pont de financement » pour traverser la crise. Mais la situation varie évidemment en fonction des secteurs et de chaque entreprise... Il va falloir pour certaines des entreprises les aider maintenant avec des quasi fonds propres, ce qui leur donnera plus de visibilité que des dettes. Elles seront alors en meilleure confiance pour investir et embaucher, et cela évitera des pertes massives qui fragiliseraient aussi les banques.

Les conditions du crédit immobilier ont aussi été assouplies...

Notre décision a été plus équilibrée : certains critères ont été ajustés, mais la règle devient contraignante pour toutes les banques. Elle permet de protéger les ménages des risques de surendettement, en arrêtant la dérive de la durée des crédits ou le poids des mensualités. Mais il ne s'agit pas de casser le crédit immobilier –qui a continué de croître en 2020-, ni d'en exclure certains ménages, et notamment pas les primo-accédants.

Et la dette publique, qui ne cesse d'enfler... Faut-il la rembourser ? Et quand ?

Face à la crise, il fallait un soutien public massif, donc du déficit et de la dette. Mais cette dette devra bien sûr être remboursée, en combinant trois ingrédients. Le premier est le temps, ne commencer à rembourser que quand nous aurons solidement renoué avec la croissance : nous devrions retrouver le niveau de PIB d'avant-Covid en 2022, donc la trajectoire de désendettement sur 10 ans doit commencer en 2023. Deuxième composante, la croissance, qui doit être la plus forte possible, grâce aux réformes, à commencer par la formation professionnelle et l'apprentissage. Enfin, nous devons maîtriser nos dépenses publiques : elles sont en France les plus élevées d'Europe et depuis dix ans, elles continuent de progresser en moyenne de plus de 1% en volume (après inflation) ; si nous descendions à 0,5% de hausse annuelle, la dette diminuerait de 10 points de PIB en dix ans.

Tout cela est pour 2023...

Mais il est essentiel de dessiner la trajectoire dès maintenant, car c'est une des inquiétudes fortes des Français aujourd'hui. S'ils sont à l'inverse rassurés que la dette est soutenable, qu'elle ne nécessitera pas de hausses d'impôts, les entrepreneurs et les consommateurs retrouveront la confiance indispensable au rebond de l'économie.

Propos recueillis par Francis BROCHET